



Notre syndicat FO a tenu une assemblée ouverte à Saint-Denis le 23 octobre 2012 avec des salariés commerciaux et administratifs.

Trois résolutions ont été adoptées, l'une adressée à la Direction, une autre à tous les syndicats et enfin une au ministère du travail.

Vous trouverez ci-dessous notre tract d'appel et, en grisé, les résolutions adoptées le 23 octobre.

Première résolution adressée à la Direction.

Les salariés réunis avec le syndicat **FO** demandent à la Direction :

- ***de respecter le périmètre de l'UES avec toutes ses composantes (immobilier, finances, COSEVAD, Holding)***
- ***de s'engager à ne procéder à aucune externalisation***
- ***de s'engager au maintien de tous les sites de travail avec tous ses emplois***

Les faits

- ❖ De 2009 à 2011 le chiffre d'affaire de Generali France a diminué de 19 %
- ❖ En 2011 : perte de 211 000 contrats
- ❖ Dans les 6 premiers mois de 2012 : perte de 27 437 clients

Les rachats en Vie, les résiliations en IARD se multiplient. C'est une politique délibérée et contrôlée par la Direction de Generali.

Pourquoi ?

- ❖ Les frais généraux ont diminué de 43 millions € et la Direction annonce un objectif de baisse de 2,2 % en 2012
- ❖ 8,5 % des effectifs, hors réseau commercial, seront « susceptibles » de partir à la retraite en 2014, mais la Direction n'envisage pas le remplacement

Les frais généraux c'est d'abord les salaires qui ne suivent pas la hausse des prix et surtout les effectifs qui diminuent. Les premières victimes sont les prestataires et les CDD mais pour la première fois depuis quatre ans, **le nombre de CDI a diminué dans l'ensemble de l'entreprise.**

Les conséquences de cette politique sur les conditions de travail ont atteint et même dépassé la limite du supportable.

Alors, où tout cela mène-t-il ?

Pour nous joindre : par mail : fogenerali@yahoo.fr / par téléphone au 06 78 87 81 79

Et toujours nos sites : <http://fogenerali.unblog.fr> et <http://foassurances.unblog.fr>

Extrait du rapport du cabinet SEXTANT, expert au CCE

« Les principaux leviers disponibles pour limiter la chute du résultat net et respecter les ratios prudentiels apparaissent au final : hausse des tarifs, baisse de la participation aux bénéfices des assurés, mais aussi des frais généraux. **Mais avec quels risques commerciaux et sociaux à moyen terme ?** »

Cette politique délibérée mène à la catastrophe, qui l'a décidée ?

La Direction française, la Direction italienne ? La vraie question est : comment l'empêcher ?

C'est ce dont nous débattons tous ensemble mardi 23 octobre durant notre réunion

Mario Greco était à la Direction de Zurich quand Zurich France a été cédée à Generali. Il est aujourd'hui à la tête de Generali. Pour quelle politique ?

Il vient d'annoncer la création d'un comité mondial de gestion du groupe de dix membres. Claude Tendil en fait partie. Est-ce le signe d'une orientation favorable à la filiale française ?

C'est l'enjeu des négociations qui vont s'ouvrir ce trimestre.

La question de l'Unité Economique et Sociale (UES) sera traitée c'est-à-dire celle de l'avenir de la filiale française.

C'est l'occasion pour tous les syndicats de s'unir et de réclamer le maintien dans l'UES des sociétés de gestion d'actif même sous forme de succursales, de COSEVAD qui poursuit l'activité de vente par internet et de Generali France la holding de tête.

Unis nous pouvons gagner !

En effet, le périmètre de l'UES peut être obtenu par négociation ou par décision de justice, ce qui signifie que la Direction ne peut pas imposer une position arbitraire. Mais encore une fois, il faut être unis.

Unis, nous pouvons faire aboutir les revendications de maintien de tous les emplois sur tous les sites et de remplacement de tous les départs par des embauches en CDI.

Deuxième résolution adressée à tous les syndicats.

Les salariés réunis avec le syndicat **FO** s'adressent à tous les syndicats :

- Dans l'unité réclamer le maintien de l'UES avec toutes ses composantes (immobilier, finances, COSEVAD, Holding).
- SI la Direction s'y oppose soutenez cette demande dans l'unité devant la justice.

Troisième résolution adressée à tous les syndicats.

Les salariés réunis avec le syndicat **FO** s'adressent au Ministre du travail :

- Ils soutiennent les demandes des Unions locales FO, CFE-CGC et CGT de Saint-Denis qui réclament le maintien d'une inspection du travail à Saint Denis.

Pour nous joindre : par mail : fogenerali@yahoo.fr / par téléphone au 06 78 87 81 79

Et toujours nos sites : <http://fogenerali.unblog.fr> et <http://foassurances.unblog.fr>